

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

--0000000--

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorillon étant assemblé en séance ordinaire à la mairie de Montmorillon, sous la présidence de M. Bernard BLANCHET, Maire.

Présents : M. Bernard BLANCHET, Maire, M. Christophe MARTIN, 2^{ème} Adjoint, M. Jacky NERAUDEAU, 4^{ème} Adjoint, M. Louis DULAC, 6^{ème} Adjoint, Mme Florence RALLION, 7^{ème} Adjointe, M. David ALADENISE, 8^{ème} Adjoint, M. Jean-Philippe BOYARD, M. Alain MAILLET, Mme Mila WEISSWEILER, Mme Christiane AVE, Mme Marlène PIGNÉ-PLANES, Mme Katarzyna VAREILLE, Mme Anne-Cécile RABY, Mme Catherine PERRIQUIAUX, M. Philippe SIMON, M. Jean-François DELAGE, Mme Elyette PLAT, M. Alain DUBREUIL, Mme Marie-Catherine BURBAUD, M. Jean-Luc SOUCHAUD, Mme Isabelle ROCHEREAU, Mme Sylvie THEVENET.

Absents - Excusés : Mme Catherine PLAS, 5^{ème} Adjointe, Mme Justine CHABAUD, 3^{ème} Adjointe, M. Jean VRIGNAULT, Mme Reine-Marie WASZAK, Mme Florence BERGIER VAN-EGMOND, M. Patrick MIRONNEAU, M. Alain MANCEAU.

Pouvoirs : Mme Catherine PLAS, 5^{ème} Adjointe (représentée par M. Christophe MARTIN), Mme Justine CHABAUD, 3^{ème} Adjointe (représentée par M. Jacky NERAUDEAU), Mme Reine-Marie WASZAK (représentée par Mme Marlène PIGNÉ-PLANES), Mme Florence BERGIER VAN-EGMOND (représentée par Mme Mila WEISSWEILER), M. Patrick MIRONNEAU (représenté par Mme Florence RALLION), M. Alain MANCEAU (représenté par Mme Katarzyna VAREILLE), M. Jean VRIGNAULT (représenté par M. Jean-François DELAGE),

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Christophe MARTIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

N° 3

Date de convocation :	28.03.2024	Bulletins litigieux.....	/
Date d'affichage :	10.04.2024	Suffrages exprimés	29
Nombre de membres en exercice	29	Pour l'adoption	29
Nombre de membres présents	22	Contre l'adoption.....	/
Nombre de membres ayant donné procuration	7	Abstentions.....	/
Nombre de votants	29		

OBJET : Subvention pour l'acquisition d'équipement de récupération d'eau de pluie

La Ville de Montmorillon souhaite contribuer autant que possible à la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité en impliquant ses habitants. La préservation de la ressource en eau est au cœur de ces enjeux. C'est pourquoi la Commune décide de renouveler son opération d'accompagnement des particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

L'opération a permis d'équiper 62 foyers sur Montmorillon en trois ans.

L'aide s'élève à hauteur de 50 € par foyer.

Cette aide directe annuelle sera allouée par foyer, sous réserve de produire les justificatifs nécessaires :

- La demande écrite de soutien à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie ;

AR Prefecture

086-218601656-20240409-2024040903-DE

Reçu le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture d'eau...);
- la facture d'achat originale ou le ticket de caisse précisant : le matériel acheté (nature du produit), son coût et la date d'achat ;
- un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur.

Tout dossier de demande de subvention incomplet ne pourra être considéré par les services de la mairie. Dans ce cas, une nouvelle demande devra être reformulée.

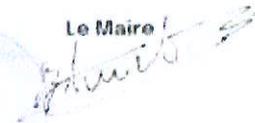
Le règlement d'attribution du dispositif d'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau est en annexe ;

Vu l'avis favorable de la commission "**Transition écologique, démocratie participative**", en date du 02 avril 2024 ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- approuve le versement d'une aide de 50 € par récupérateur d'eau de pluie pour les 20 premières demandes, sous réserve des justificatifs nécessaires ;
- autorise le maire à attribuer les subventions pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau sur présentation des justificatifs dans la limite des crédits alloués.

Le Maire

Bernard BLANCHET

AR Prefecture

086-218601656-20240409-2024040903-DE
Reçu le 10/04/2024
Publié le 10/04/2024